

VOUS VENDEZ DES PRODUITS TELS QUE CALENDRIERS, PHOTOS DE GROUPES, REVUES...

Il s'agit de ventes/achats de produits manufacturés, non fabriqués par la Coopérative, ne rentrant pas dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation.

Exemple : vous rentrez toutes les ventes de l'opération sur le compte courant. Toute entrée doit faire l'objet d'un justificatif. N'oubliez pas de remplir : titre de recette ou bordereau de versement.

COLONNES DE GAUCHE

N° PJ	DATE	LIBELLÉ	CODE VENTIL	BANQUE	
				ENTRÉES	SORTIES
...
28	30/09/20..	Vente de 40 calendriers à 3 €	7070...	120,00	

ET

N° PJ	DATE	LIBELLÉ	N° CHÈQUE	CODE VENTIL	BANQUE	
					ENTRÉES	SORTIES
...
29	01/10/20..	Achat de calendriers à l'OCCE	211092	6070...		60,00

COLONNES DE DROITE
Produits

7070 VENTES D'OBJETS
120,00

Charges

6070 ACHATS D'OBJETS À REVENDRE
60,00

Remarque : Vous ne pouvez rentrer uniquement le bénéfice car :

- Vous faussez le volume total de l'argent qui a transité par la coopérative,
- Vous ne pouvez pas vendre sans avoir acheté !

Cet excédent est sous-entendu : il n'est pas clairement écrit, mais se calcule très rapidement par soustraction.